

Conseil d'établissement
29 mars 2023 à 18h30
École LaRocque - Salon de rencontre (devant le secrétariat)

Membres	Prés	Abs	Membres	Prés	Abs
Julie Bernard (présidente)	X		Marie-Pierre Letarte		X
Rémy Perras (secrétaire)	X		Josée Leduc	X	
			Cynthia Simoneau	X	
Mohammed Si Hdj Mohand		X	Chantal Dalpé	X	
Karine Talbot (vice-présidente)	X		Marie-Hélène Lacroix-Daoust	X	
			Catherine Bernard (substitut)	X	
Geneviève Crête (directrice)	X		Nathalie Boulanger (directrice adj)		X

Mot de bienvenue

1. Procédures statutaires (15 min):
 - 1.1 Prise de présence et vérification du quorum (art. 61);
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3 Adoption officielle du procès-verbal du 1 février 2023;
 - 1.4 Suivi à la rencontre du 1 février 2023;
 - 1.5 Parole du public (15 min).
2. Pour adoption (20 min):
 - 2.1 Règles de fonctionnement 23-24 du service de garde *Les complices*
-Présentation du document et les modifications apportées par Chantal.
-Point 7 : La situation financière est présentée. La tarification ne sera pas changée cette année compte tenu la situation financière des familles du quartier. Le taux exigé aux journées pédagogiques et de base demeure le même.
-Point 9 : Jours d'ouverture et horaire: Le même horaire sera conservé
-Point 13 : La période des devoirs, on doit proposer obligatoirement une période de 30 minutes. Cette année l'offre a été de 16h00 à 16h30 pour permettre aux élèves de faire leurs devoirs.
-Section 17 : Informations additionnelles : en ce qui concerne le nombre d'élèves minimales inscrits aux journées pédagogiques, un sondage sera envoyé aux parents à la fin mai afin de voir les besoins des parents.

Karine Talbot propose
Josée Leduc appuie
Adopté à l'unanimité
3. Pour approbation (5 min) :
 - 3.1 Sorties éducatives (art. 87);
Une sortie est à approuvé pour les classes soleil et arc-en-ciel. Aucune subvention ne sera reçue pour cette sortie et nous sommes en attente d'autres informations. Celle-ci sera présentée au prochain conseil en mai.
 - 3.2 Frais chargés aux parents-liste de fournitures scolaires (art. 77.1);
Ceci sera reporté et présenté lors du prochain conseil en mai.
4. Pour consultation (10 min) :
 - 4.1 Démarche à convenir : les CE sont appelés à organiser une consultation à la demande du CSSRS concernant les critères de sélection de la direction d'établissement
 - 4.1.1 [Fiche 9 Acte-et-criteres-selection.pdf](#)
-La lecture de la fiche est faite à l'ensemble du conseil par Julie à voix haute. Le sujet est la consultation des critères de sélection de la direction d'établissement;
-Josée propose que les critères de sélection pourraient être ressortis en lien avec le projet éducatif (PEVR) et présenté en conseil d'école aux membres du personnel;
-Julie propose également que les acteurs du quartier soient également sondés dans la démarche;
-Geneviève nous présente le profil des compétences de gestionnaires;
-Julie nous partage le sondage émis par le centre de service scolaire de la région de Sherbrooke. Nous le regardons ensemble. Geneviève propose que le lien soit dupliqué et que chacun qualifie de 1 à 5 l'importance accordée à chacun des critères pour le revoir en conseil au mois de mai.

-Julie propose un processus de consultation qui est le suivant : un courriel sera envoyé aux membres du conseil d'établissement qui contient les documents suivants; le projet éducatif, le profil des compétences de gestionnaires, le sondage émis par le centre de service scolaire ainsi que le portrait dressé par le milieu. Tous les membres prendront connaissance de ces documents.

Par la suite, une invitation sera fait dans l'info-parent à l'ensemble des parents de l'école pour venir participer à une rencontre extraordinaire du conseil, où tous pourraient émettre leur point de vue avec le sujet.

-La rencontre de consultation extraordinaire est proposé pour le jeudi 04 mai à 18h00. Un modèle hybride est proposé, présentiel et virtuel (lien teams) pour favoriser une plus grande participation. Le souper sera offert et les parents doivent signifier leur intérêt.

5. Pour information (10 min)

Julie refait un message pour ce qui concerne la plaine gazonnée. Un rappel aux élèves devrait être prévu pour nommer de ne pas circuler lorsqu'il n'y a plus de neige.

6. Affaires nouvelles :

- 6.1 Nouvelles de l'école;
- 6.2 Nouvelles du service de garde;
- 6.3 Nouvelles de la présidence;
- 6.4 Nouvelles du comité de parents;
- 6.6 Nouvelles de la communauté;

7. Correspondance

Pas de correspondance.

8. Varia :

9. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h07

Julie Bernard
Présidente du conseil d'établissement

Geneviève Crête
Directrice

*Frais chargés aux parents – liste de matériel scolaire

*Profil de